

Le Chavannus

notre journal – votre actualité – des textes – notre histoire

ÉDITORIAL

Dire de nos jours que nous connaissons des temps inédits est d'une banalité affligeante. Mais certaines évidences ne peuvent et ne doivent pas être tues au regard des conséquences qu'elles ont sur nos vies et celles des générations futures. Ces temps sont marqués par des degrés de chaleur record qui perdurent et mettent en péril notre agriculture ainsi que la faune et la flore. Ils sont les témoins d'une sécheresse prolongée et de restrictions d'eau. Ils suscitent l'inquiétude et l'incrédulité face aux prédictions de pénurie énergétique de l'hiver prochain.

Ces temps sont aussi ceux d'un climat pandémique qui demeure en toile de fond bien que vite oublié à la faveur du retour des festivals d'été et autres célébrations dont celle du 1er août. Ils sont enfin ceux d'une guerre qui sévit à nos portes et plonge des populations entières dans le deuil et le désarroi avec de surcroît, un risque d'escalade nucléaire.

Que penser de tout cela ? Selon que l'on se place du côté positif ou négatif du curseur de la vie, les idées, divergent profondément. Oui, le réchauffement climatique est une réalité grandissante qui, fort heureusement, réduit les effectifs des climato sceptiques. Oui, le monde n'a jamais été si prêt de basculer dans une guerre qu'il faut éviter à tout prix. Oui, ailleurs mais pas si loin, en Afghanistan, les femmes et les filles vivent sous le joug d'un obscurantisme abject qui leur dénie les droits humains les plus élémentaires. Et hélas, oui, la liste est longue, bien trop longue.

Au-delà des peurs légitimes que ces temps d'incertitude suscitent en nous, une question s'impose : et si ces défis étaient un appel pressant à un sursaut ? Celui qui redonnerait un coup d'accélérateur à l'ingéniosité et à la volonté propres au genre humain de se relever des heures critiques de son histoire. Ces valeurs qui lui ont insufflé le génie de s'adapter aux changements dont il est du reste souvent la cause et le courage de faire front. Bref, une raison impérative de transformer les défis en opportunités. Face à l'interconnexion qui caractérise notre monde d'aujourd'hui, le devoir de bâtir un avenir meilleur et d'œuvrer collectivement à sa réalisation semble être la seule porte de sortie.

Et puisque le monde continue de tourner, bonne rentrée à tous et bonne lecture.

CELA ARRIVERA DEMAIN

15-30 octobre	Vacances scolaires d'automne
29 octobre	Fête des monstres
12 novembre	Troc

L'automne - 23 septembre à 13h03



SOMMAIRE

Page 2	Conseil communal - Locations
Page 3	Sortie des Aînés
Page 4	Fête nationale
Page 5	Questions à la Municipalité
Page 6	Théâtre - Quiz
Page 7	Nos habitants ont du coeur
Page 8-9	Biodiversité
Page 9-10	Dans nos champs
Page 11	Jadis et maintenant - Il y a 50 ans
Page 12	Transition énergétique



CONSEIL COMMUNAL - 22 juin 2022

Les Conseillers se positionnent d'abord sur le **préavis n°6/22**, soit les **comptes 2021** et le rapport de gestion. En plus des comptes, en effet, chaque municipal détaille dans ce document les postes les plus importants de son dicastère, ainsi que ceux dont les chiffres présentent des différences par rapport au budget.

L'exercice 2021 s'est soldé par un excédent réel des revenus de CHF 600'871.33.

Cet excellent résultat s'explique principalement par un meilleur rendement des impôts. Cela a permis à la Municipalité de procéder à différents amortissements complémentaires, conduisant à un résultat final de l'exercice 2021 de CHF 7'781.74.

La commission de gestion n'a que peu de remarques à faire et l'assemblée, sans question à poser, **accepte le préavis à l'unanimité**.

Le **préavis n°5/22** est l'**arrêté d'imposition pour 2023**. La Municipalité propose de le maintenir à 58 %, compte tenu d'une trésorerie saine, des résultats de l'année écoulée et des incertitudes liées à l'évolution des impôts, tant des personnes physiques que des personnes morales.

Au conseiller demandant si une baisse a été étudiée, Alain Barraud, syndic, explique que la commune doit conserver des réserves en cash et qu'une baisse de 2 ou 3 points n'amènerait pour les contribuables, qu'une économie annuelle non significative.

Au vote, le **préavis est accepté à l'unanimité**.

Le **préavis n°4/22** est la **demande de crédit de CHF 1'400'000.00 pour l'agrandissement et la transformation des locaux administratifs - création de deux appartements**. Il est donc la suite de la demande de crédit d'étude pour ce projet, accordée en octobre dernier (voir Le Chavannus N°83, p.2). Le gros-œuvre s'effectuera entre septembre et décembre 2022, suivi du second-œuvre, pour permettre la remise des appartements fin juin 2023 et celle des locaux administratifs transformés en octobre. En réponse aux questions, Chantal Michel, responsable du dossier, explique que les appartements seront loués prioritairement aux employés communaux et, concernant l'augmentation du prix des matériaux de construction, que les chiffres du préavis sont ceux des soumissions.

Le préavis est également **accepté à l'unanimité**.

Les membres du Bureau sont tous réélus à leur poste pour l'année 2022-2023.

Stéphane Borella annonce une augmentation des vols à l'étalage et rappelle l'importance de ne jamais quitter son logement sans vérifier la fermeture de toutes les portes et fenêtres : les cambriolages sans effraction augmentent en effet. Il rappelle également que les chiens doivent être tenus en laisse, sous peine que leurs maîtres soient verbalisés. Les dégâts aux champs devraient ainsi cesser.

Les Conseillers semblent très préoccupés par les déchets, car, à l'heure des propositions individuelles, les questions concernent les déjections canines, les crottes des chevaux ainsi que la vétusté de la déchetterie.

A l'issue de la séance, les Conseillers se retrouvent autour d'un délicieux repas de fin d'année, avec des grillades préparées par les employés communaux.



AVIS IMPORTANT AUX LOUEURS DE CHAMBRES

Une modification de la loi sur l'exercice des activités économiques (LEAE) est entrée en vigueur le 1er juillet 2022.

Elle instaure l'obligation pour les loueurs de chambres à usage commercial de s'annoncer aux autorités communales. Cela concerne les chambres chez l'habitant, bed & breakfast, AirBnb, etc.

Nous vous remercions de vous conformer à cette directive.

Pour toute question, n'hésitez pas à consulter l'administration communale.

LA SORTIE DES AÎNÉS

Privés de sortie pendant deux ans par le Covid, les Aînés étaient heureux de se retrouver pour une escapade et se sont inscrits en nombre à cette journée du 30 mai dernier.

Il a donc fallu pas moins de deux grands bus pour les emmener, après le café-croissants servi à la salle communale, à Lausanne-Vennes.

Nombreux étaient ceux qui s'étaient intéressés à ce bâtiment futuriste couvert de plaques d'aluminium qui dansent doucement sous le vent telles les écailles d'un poisson brillant au soleil, mais bien peu avaient déjà visité Aquatis. C'est donc avec curiosité qu'ils ont plongé dans un voyage autour des cinq continents pour la découverte de 300 espèces différentes, 10'000 poissons d'eau douce et plus de 100 reptiles et amphibiens vivant dans les principaux écosystèmes d'eau douce. Promenade dans la jungle, salamandres, mille-pattes, serpents, varans, crocodiles, en plus des poissons, il y avait de quoi passionner chacun.



Après le repas, une visite du domaine viticole Bon-Boccard, à Saint-Prex, était prévue. Ce fut un plaisir de découvrir non pas une cave, mais de la vigne. Passionné, Steve Bugnon a expliqué avec patience les travaux annuels, de la taille aux traitements, ainsi que les spécificités des différents cépages. Puis, ce que chacun attendait : la dégustation des vins de la propriété, Chasselas, Doral, Gamay, Pinot noir, Merlot, Gamaret Garanoir, accompagnés de délicieux taillés préparés par la famille, et cela avec une superbe vue sur le lac et les alpes, parmi les vignes du domaine.

Certains Aînés ont même acheté des pommes de terre, le bus n'en était que plus chargé pour le retour !



Merci à la Municipalité et aux organisateurs pour cette agréable journée de détente.

Pour en savoir plus : www.aquatis.ch et www.bon-boccard.ch

FÊTE NATIONALE

Qu'est-ce que la fête nationale pour vous ?

Une rencontre des habitants se tenant le 1^{er} août sur une riche prairie verte ?

L'occasion de manger une saucisse grillée avec des frites ?

Un jeune qui essaie de lire sans bredouiller le pacte de 1291 ?

Un grand feu de joie ?

Des pétards, des vésuves et des feux d'artifices ?

Un cortège aux lampions lors duquel les yeux des enfants brillent ?

Un politicien cravaté qui débite son discours politique, écouté religieusement par petits et grands ?

Un chœur bien entraîné qui chante avec dynamisme les quatre strophes de l'hymne national ?

Si c'est cela pour vous, vous avez bien fait de ne pas venir à Chavannes-de-Bogis le dimanche 31 juillet, car il n'y avait rien de tout cela !

Mais il y avait, sur l'herbe jaunie, un château gonflable qui a enchanté les plus petits, du rôti tendre et goûteux, pas de lecture de pacte, pas de feux (afin de suivre les interdictions cantonales), un syndic en verve pour prononcer son discours, un sonneur de tambour, une alerte porte-drapeau et ... un chant un peu poussif. Mais surtout il y avait une ambiance de fête, de partage, et des habitants de nos deux villages réjouis de se retrouver, d'échanger, de trinquer et de faire la fête jusqu'au bout de la nuit !



Saupoudré d'humour et d'ironie, le discours d'Alain Barraud, syndic, est impossible à résumer.

Retenons alors le chapitre consacré à l'Histoire :

« Que s'est-il passé durant l'été 1291 alors que Paléo n'existait même pas ? Eh bien, Rodolphe de Habsbourg décède mi-juillet, il y a 15 jours. C'est inquiétant aux yeux des habitants de la future Suisse centrale. Ils vivent pour l'instant sous la domination des Habsbourg mais la Maison de Savoie pourrait envisager de visiter la région du futur lac des Quatre-Cantons dans un but pas forcément touristique. Ces habitants s'inquiètent donc pour leur futur et notamment pour les taxes qu'ils perçoivent au sommet du Gothard, un passage très emprunté par les commerçants venant du Sud. Ces futurs suisses ont déjà compris qu'une place stratégique pouvait générer des revenus bienvenus et qu'il serait dommage que des ambitions princières ou impériales perturbent leurs rentrées d'argent. Ils décident donc de se promettre entraide et soutien en cas d'attaque étrangère.

Mais de qui parle-t-on finalement ? Qui sont ces « suisses primitifs » qui ne parlent pas le français ? Ils sont 20'000 sur 2'000 km², soit à peu près les habitants de Terre Sainte sur les 2/3 du canton de Vaud ou, pour certains qui connaissent mal le Pays de Vaud, sur 7 fois le canton de Genève (eh oui, Genève reste un petit canton). La population n'est donc pas très dense, vit de l'agriculture et aurait décidé de créer la Suisse, un soir d'été 1291. Comme si Terre Sainte décidait un jour de devenir libre !! Quel projet ambitieux ! »

Pour terminer, Alain Barraud expose en détails les trois dossiers majeurs qui ont rythmé les séances de Municipalité ces dernières années : les chantiers, la mobilité et le climat.

En 2024, le 1^{er} août sera un jeudi. Quand se tiendra la fête ? Nous le saurons en temps utile.

QUESTIONS À LA MUNICIPALITÉ - Questionnez, on vous répondra !

Question à Michael Müller :

Nous avons reçu un courrier des SITSE daté du 11 juillet qui nous annonce une restriction d'eau. Si nous comprenons bien que la sécheresse prolongée doit nous inciter à économiser l'eau, une question nous turlupine : nous avons appris que lorsque les sources se tarissent, nous avons la possibilité de pomper l'eau du lac. Pourquoi cela ne suffit-il pas à nous fournir de l'eau en suffisance pour les arrosages ?

Quelle est l'économie d'eau réalisée par l'arrosage alterné selon les communes ?

Réponse : selon renseignements apportés par M. S. Breugelmans, directeur des SITSE.

En premier lieu il est important de préciser que nous sommes dans un état de vigilance et non pas dans un état de crise. Le communiqué de restriction d'eau fait surtout appel au bon sens des habitants de Terre Sainte et Environs et permet de rappeler que nous ne sommes pas exempts de tout risque d'approvisionnement. En ce sens, il n'y a aucune interdiction à utiliser l'eau et les personnes qui décident de ne pas suivre les avis de restriction ne sont pas amendées.

Pour plus de clarté, veuillez trouver ci-dessous un résumé des problèmes techniques auxquels les SITSE ont été confrontés ces 5 dernières semaines et la raison pour laquelle l'état de vigilance reste activé pour le moment :

1. En raison de la sécheresse, les sources d'eau souterraines exploitées par les SITSE ne fournissent que 35 % de leur débit d'eau moyen. Cette capacité décroît de manière régulière de jour en jour et aucune amélioration à court terme n'est prévue. En principe les nappes phréatiques retrouveront leur pleine capacité au mois de novembre ou décembre.

2. Pour compenser la baisse de production d'eau provenant des nappes phréatiques, les SITSE disposent de deux stations de pompage au lac, situées à Founex et à Coppet qui remontent l'eau vers la station de potabilisation situé à Balessert sur les hauteurs de Founex. Ces conduites prélèvent l'eau à 45 mètres de profondeur et à 1.2 km au large de la côte. Lors de la dernière inspection des crépines d'aspiration, datant du dimanche 3 juillet 2022, il a été constaté que plus de 90 % de la surface des crépines des deux stations de pompage ont été colonisées par les moules Quagga. A noter que jusqu'à présent, aucune moule n'a été observée sur nos crépines qui sont inspectées une fois par an.

La moule Quagga (voir émission Mise au point du dimanche 14 août sur le sujet <https://www.rts.ch/play/tv/redirect/detail/13306202> si intérêt) est une espèce de moule d'eau douce invasive, originaire de la mer Noire. Elle a été introduite en Suisse il y a plusieurs années et s'est répandue dans les lacs de Constance, Neuchâtel, Bienne, Morat, le lac Léman et dans le Rhin. Cette espèce de moule est récemment devenue un réel sujet d'inquiétude pour les distributeurs d'eau car elle se fixe sur les crépines d'aspiration des conduites lacustres et colonise l'intérieur des conduites d'adduction d'eau. La conséquence est un bouchage progressif et une baisse de la capacité de pompage. Ceci a été confirmé notamment sur la station de pompage de la Marjolaine (Founex), qui ne fournissait plus que 60 % de sa capacité de pompage (500 m³/h au lieu de 800 m³/h) il y a 5 semaines. A ce jour, il n'existe aucune solution efficace pour combattre cette moule sauf l'action mécanique. De ce fait, une équipe de plongeurs spécialisés a pu intervenir la semaine du 18 juillet et ceux-ci ont pu nettoyer l'extérieur de la crépine d'aspiration mais, l'intérieur reste certainement colonisé par les moules. Une intervention plus importante aura probablement lieu en hiver afin d'inspecter l'intérieur de la conduite et confirmer cela. La situation est maintenant sous contrôle et la capacité de production et de pompage est en adéquation avec la demande actuelle. Les SITSE restent

toutefois sur ses réserves par rapport aux débits de pointe de consommation qui ont lieu entre 18h00 et 22h00 tous les jours.

Cette décision de restriction d'eau a pour l'instant porté ses fruits et les SITSE n'ont pas eu pour l'heure l'obligation de prendre davantage de mesures contraignantes en matière de réglementation de l'eau. En attendant que l'or bleu nous tombe sur la tête et qu'un moyen soit trouvé pour faire face à cette invasion de moules Quagga.

A suivre...

Question à Alain Barraud :

Nous avons lu dans la presse qu'un permis de construire a été délivré par la mairie de Divonne-les-Bains pour la première phase d'un écoquartier, soit 200 logements sur un total de 380 prévus.

Notre commune ou Région de Nyon peuvent-ils réagir concernant les conséquences sur le trafic dans notre commune ?

Réponse :

Notre Commune ne peut évidemment pas s'immiscer dans les décisions de développement urbain de notre ville voisine, d'autant plus au-delà d'une frontière nationale. Toutefois, Chavannes-de-Bogis et les communes de Terre Sainte ont intensifié les relations avec le maire de Divonne-les-Bains afin de mieux connaître les projets à venir et appréhender les impacts qui leur seraient liés. Ces projets sont nombreux et, pour certains d'entre eux, significatifs.

L'impact principal pour nous est l'accroissement du trafic transfrontalier. L'opinion publique a bien entendu des solutions "toutes faites" à mettre en place mais la réalité est extrêmement différente. La Région de Nyon, en lien avec ses homologues français, cherche à densifier l'offre de transports publics tant par l'augmentation des courses de la ligne 813 (Coppet-Divonne) que par la mise en place de la ligne 818 (Gex-Divonne-Crassier-Nyon). Par ailleurs, la création ou le développement d'axes routiers et ferroviaires côté français semble exclus à court ou moyen terme.

La Municipalité suit avec attention l'évolution des difficultés de circulation, notamment sur la jonction autoroutière. Le point de saturation est atteint de plus en plus fréquemment et la multiplication des intervenants – Communes riveraines, Canton, Confédération et Pays de Gex – rend la prise de décisions rapides malheureusement impossible. Un changement important des habitudes de mobilité chez les usagers serait une première solution et demanderait parallèlement des investissements massifs dans les transports publics ou des changements d'habitudes dans les horaires des écoles et des entreprises. Heureux celui qui posséderait la solution miracle !

Question à Michael Müller :

Le mur antibruit sera-t-il terminé dans les délais ?

Réponse : selon les renseignements fournis par M. O. Villars, Responsable de projets OFROU.

A ce jour, la planification est la suivante :

Le retrait de la gestion du trafic sur autoroute est prévu durant le week-end du Jeûne genevois.

Les travaux de la paroi antibruit seront terminés fin septembre, les travaux de réfection du chemin des Chalets, de remise en état des places d'installations de chantier et les travaux de plantation d'arbustes et engazonnement de type prairie sèche seront terminés à la fin octobre.

LA SAISON 2022-2023 AU THÉÂTRE DE TERRE-SAINTE

Théâtre
COPPET
TERRE-SAINTE

Saison
22/23

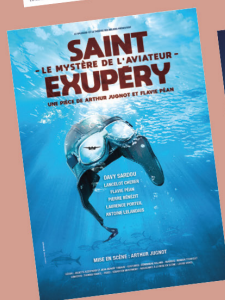
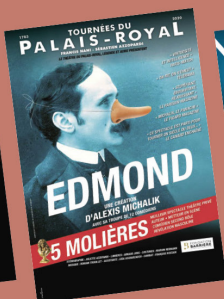
Comédie, humour, musique et magie, achetez dès maintenant sur notre site internet vos places pour un de nos 8 spectacles.

Prix des places entre CHF 50.- et 65.- selon les spectacles.

NOUVEAU: Réductions pour les jeunes de moins de 18 ans et les étudiants jusqu'à 25 ans (détails sur la billetterie).

Parking à disposition, accessible en transports publics, petite restauration sur place, ouverture des portes à 19h15, spectacle à 20h30.

Réservations et informations pratiques sur : www.theatre-de-terre-sainte.ch



QUIZ

Le canton de Vaud a préparé un test de connaissances à l'intention des candidats à la naturalisation. Le test aborde quatre thèmes : l'histoire, la géographie, les institutions politiques et la société.

Nous vous proposons pour la quatrième fois une question de chaque thème :

- 13) Quelle est la superficie de la commune de Chavannes-de-Bogis, en hectares ?
 920 hectares 190 hectares 660 hectares 285 hectares
- 14) En quelle année a été construit le centre communal de Chavannes-de-Bogis ?
 2001 1983 1971 1992
- 15) Qui élit la Municipalité ?
 Le Préfet Le Conseil communal Le peuple L'administration cantonale
- 16) Que voit-on sur les armoiries de la commune de Chavannes-de-Bogis ?
 Une cabane Une cloche Des clés Un oiseau

Réponses à la page 9

NOS HABITANTS ONT DU COEUR

De Chavannes-de-Bogis au fond de l'Ukraine... un voyage (1ère partie)

Chris Thomas et Connie Potter, tous deux travaillant au CERN depuis de nombreuses années, ont acheté l'ancienne gendarmerie de notre village en 2015. Après 3 ans de travail, souvent fait par Chris lui-même pendant ses jours libres, la rénovation fût terminée en 2019. Ils ont investi beaucoup d'amour, d'effort et d'argent dans cette belle demeure au centre du village, retrouvant même les couleurs et design originaux des volets.

Mais ils ont investi depuis beaucoup plus de temps dans des œuvres caritatives, à l'origine au Vietnam, au Laos et en Inde, à travers leur association humanitaire AidforAll (www.aidforall.ch).

Par le biais de différents efforts de collectes de fonds comme la tenue de stands de nourriture ou un bar lors de manifestations, ventes de gâteaux, ou le stand régulier que tient Chris au Marché aux Puces mensuel de Nyon où il vend des articles offerts, pendant plus de 12 ans ils apportent beaucoup d'aide aux personnes parmi les plus pauvres au monde pendant les 4 semaines de vacances annuelles quand ils se rendent en Asie. Petit à petit, ils ont construit un réseau de connaissances locales qui leur a permis de se diriger là où le besoin est le plus grand – du Vietnam au Laos ou en Inde.



Voyage dans un village lointain avec les moines bouddhistes

En février 2022, avec l'invasion de l'Ukraine par les forces armées russes et la crise humanitaire qui en découlait devant leurs yeux, ils ont utilisé leurs années d'expérience acquise avec leur association AidforAll pour aider les réfugiés fuyant vers la Pologne. Depuis février 2022, Chris et Connie, toujours avec l'aide et soutien de nombreux donateurs, amis, membres de la famille et collègues, ont fait 4 voyages en Pologne, et le dernier, en mai 2022, droit en Ukraine.

La Mission Ukrainienne à Genève fût bénéficiaire d'une vague de dons incroyable par le peuple suisse – mais le transport depuis Genève à la frontière polonaise avec l'Ukraine fut le plus urgent – et le plus compliqué à mettre en place. Chris a offert son fourgon, le même qu'il utilise pour tenir le stand aux Puces de Nyon, et lui-même, pour amener une partie des dons. Accompagné par un jeune physicien du CERN, ils ont fait le voyage de 23 heures de route jusqu'à Przemysl en Pologne où ils ont transféré le contenu auprès de la mission. Ce qu'ils ont vu sur place ne les quittera jamais. N'oubliez pas, c'était seulement 10 jours après le début du conflit – les yeux du monde tournés vers ces frontières, vers les bombes, les pays comme gelés, figés – quoi faire ? comment est-ce possible ?

Là, Chris a pu voir ce qu'il décrit comme « la meilleure partie de l'humanité » : des personnes – hommes, femmes, jeunes, âgés, de toutes nationalités se rendaient vers la

frontière pour offrir de l'aide à ces réfugiés. « Je suis venu d'Italie avec ma fille, j'ai trois places dans ma voiture pour amener des personnes à notre ville » lui a dit un père de famille italien. L'Allemand qui a demandé à son ami, propriétaire d'une compagnie de bus en Allemagne, de lui prêter un bus de 40 places pour offrir du transport – chose faite – il faisait des tours sans arrêt avec son bus plein de personnes entre la Pologne et l'Allemagne pendant des semaines, l'équipe médicale de la station de ski de Tignes qui s'est installée pour offrir des soins médicaux, avec leur propre tente – TOUS venus sans qu'on leur demande, sans qu'on les paie, sans organisation – un bel exemple de ce que l'être humain peut faire en collaboration pour apporter de l'aide aux autres.

Parallèlement, Connie a rejoint la fiancée vietnamienne/polonaise d'un ami qui avait créé un groupe sur place à Varsovie pour acheter et fournir les centres d'accueil pour les réfugiés – des centres créés grâce à un effort incroyable de la part du peuple polonais, du jour au lendemain, dans des espaces comme un centre sportif ou un ancien bâtiment administratif. Ces femmes, via leurs réseaux sociaux, collectaient des fonds, partaient aux supermarchés, remplissaient leurs voitures et livraient les centres. Connie a vu de ses yeux l'arrivée des premières femmes et enfants (et vous pouvez voir des photos et vidéos sur le site www.aidforall.ch) descendant du bus de la gare, après un voyage périlleux en bus, en voiture, en train et finalement à pied, souvent laissant les valises vite remplies à la maison au bord de la route faute d'énergie pour les traîner plus loin. Tout ce qu'il leur restait entassé dans le seul sac à dos et un cabas de shopping.



Le fourgon bien rempli et la livraison à Cherkasy

Chris et le jeune physicien de retour à Varsovie ont vite rempli le fourgon avec les achats au supermarché (pour des milliers de francs) et se sont joints aux efforts de Connie et des jeunes vietnamiennes pendant les derniers jours de leur séjour dans la ville pour approvisionner les centres fraîchement créés.

De là, s'est instauré un réseau de contacts dans les centres de réfugiées à Varsovie mais aussi plus loin en Ukraine, avec qui Chris et Connie commençaient dès leur retour en Suisse à entretenir un dialogue régulier, entamer une grande collecte de fonds et planifier les prochains voyages.

A suivre

texte rédigé par Connie

AU CHEVET DE NOTRE TERRE

Environnement, écologie, biodiversité, écosystèmes : on pourrait assimiler cette énumération à une foire aux mots s'ils ne décrivaient pas une réalité alarmante. Canicule, sécheresse, incendies, inondations en sont d'autres qui nous interpellent de manière continue depuis la vague des saisons atypiques qui semblent désormais faire partie du paysage, comme un mauvais film que l'on redoute mais qui s'impose à nous.

Commençons pour ce premier article par nous imprégner de ce mot à l'exotisme dépassé : biodiversité. Force est de reconnaître qu'il a longtemps été remisé comme un objet oublié au fond d'un grenier ou d'une cabane au fond du jardin et que l'on le redécouvre tout d'un coup par nécessité, par un besoin viscéral de mettre un mot sur un mal qui nous guette.

La biodiversité, pour faire simple, c'est la vie. Elle désigne l'ensemble des vivants et des milieux naturels où ceux-ci évoluent. Elle comprend aussi les liens qui se tissent entre ces trois éléments. On entend par êtres vivants, les plantes, les animaux de toute espèce et taille, les lacs, les montagnes, les forêts, la flore dans toute sa diversité et nous les humains. Elle comprend entre autres une multitude d'organismes invisibles à l'œil nu dont certains sont encore inconnus de l'homme mais qui concourent tous, à des degrés divers à la bonne marche de l'horloge de la vie.

Nous l'avons tous compris, la préservation de la biodiversité c'est-à-dire sa protection et son développement harmonieux sont un impératif pour l'avenir de l'humanité parce que sans elle, nous serions tous condamnés à périr.

Imaginons un instant que les végétaux terrestres y compris nos forêts, les microalgues marines et tout ce qui produit l'oxygène indispensable à la vie arrêtent tout d'un coup de purifier l'air que nous respirons. Imaginons que du fait de la montée des eaux qui sévit déjà dans de nombreuses contrées, des populations entières soient privées de pays et condamnées à errer à la recherche d'un nouveau chez soi. Cette perte d'habitat est le premier des périls et concerne toutes les espèces vivantes et pas seulement les hommes. Imaginons enfin que nos enfants ne sachent plus ce qu'est un écureuil, un papillon, un merle, une alouette des champs, ce qui nous rapproche bien plus de nos campagnes avoisinantes que des pays plus lointains où lions, baleines, éléphants, ours polaires, tigres et autres animaux emblématiques continuent d'être décimés. La terre a perdu 60% de ses animaux sauvages entre 1970 et 2014. Comment en sommes-nous arrivés là ?

Longtemps considéré par certains comme excessif, ce discours est hélas en train d'être largement rattrapé par la réalité.

La bonne nouvelle, quoi qu'il puisse paraître indécent d'employer cette expression à propos d'un sujet aussi sérieux, c'est que le principal coupable est connu : Il s'agit de l'Homme avec un grand H, ce qu'il ne faut pas confondre avec tous les hommes. En effet, beaucoup de peuples ont réussi à préserver leur environnement, se considérant avant tout comme les serviteurs de la terre et non les maîtres. Mais il s'agit là une autre page que l'on pourrait développer une autre fois.

Retenons pour l'heure que dans cette course effrénée vers sa perte, l'homme en est le principal auteur car tous les aspects de son activité entraînent des conséquences sur l'environnement. Résultat des courses, il dégrade la biodiversité en chassant et en pêchant excessivement, en introduisant des espèces envahissantes, en décimant les forêts, en s'adonnant à l'agriculture intensive. Triste palmarès. Son activité économique est source de pollution de l'eau, des sols et de l'air. Les gaz à effet de serre qu'elle émet et l'utilisation excessive des ressources naturelles non renouvelables finissent d'assombrir le tableau. Et cela n'est que la partie visible de l'iceberg. A croire que le premier prédateur de l'homme est l'homme lui-même, quel contraste.

L'autre bonne nouvelle est que la dégradation de la biodiversité n'est pas une fatalité. Elle est le résultat de l'homme. Il est par conséquent raisonnable de penser qu'elle peut être contenue par l'homme. Il faudrait toute une vie pour lire les rapports et autres documents volumineux qui assènent cette réalité avec plus ou moins de conviction. Les politiques ne s'y sont pas trompés, eux qui brandissent la couleur écologique de leurs programmes à chaque échéance électorale. Il faudrait également toute une vie pour répertorier toutes les annonces et promesses faites aux yeux du monde à l'issue des nombreux sommets de la terre qui scandent désormais le rythme de notre marche collective vers le péril annoncé. Seulement voilà, les déclarations sont abondantes mais les actions peu nombreuses ou pas à la hauteur.

A ce stade de l'impatience, une question légitime survient toujours : Que faire ? Que pouvons-nous faire individuellement et collectivement pour apporter notre pierre à la restauration d'une terre qui en a grand besoin. L'urgence est là puisque nous ne disposons pas de terre de rechange.

Le sujet est trop important pour être laissé seul entre les mains des décideurs politiques et autres cercles d'influence. Un pays comme la Suisse ne le sait que trop bien, elle qui pratique la démocratie directe.

La sagesse populaire reconnaît que l'union fait la force. En termes plus imagés, elle nous dit que la farine se ramasse mieux à deux mains. Si donc chacun y met du sien, avec constance, ce qui est loin d'être un détail, un pas important pourrait être franchi. Ces gestes simples, répétés au quotidien pourraient devenir une sorte de vade-mecum au service de la préservation de la planète terre : limiter notre consommation d'eau dans la maison et dans le jardin, utiliser la technique du paillage, trier convenablement nos déchets, limiter l'usage des produits phytosanitaires en redécouvrant les bonnes vieilles recettes de nos grands-mères, consommer les fruits et légumes de saison, faire de nos jardins un paradis pour la petite faune, installer un compost, réduire l'empreinte carbone de nos déplacements, ne pas ramener des plantes, fruits et légumes de nos voyages, réduire le gaspillage alimentaire, éliminer les emballages plastiques autant que faire se peut.

Pour les plus engagés, la palette des actions possibles est, elle aussi infinie mais passe par un engagement plus militant à travers, des actions associatives appropriées par exemple, un plaidoyer efficace et bien évidemment l'exercice de notre droit de regard sur la conduite des affaires du pays, ce que nous offre le système de démocratie directe qui ne demande qu'à être exercé.

Chers lecteurs, l'article contenu dans ce numéro sur la transition énergétique est un excellent moyen de partager nos expériences. Cet article pourrait constituer le point de départ d'un forum d'échanges utile et éducatif. Il n'y a pas de petites idées.



Marie-Laure Konate

ON NE FAIT PAS D'OMELETTE.....

Vous l'avez peut-être déjà constaté, les travaux d'agrandissement et de transformation des locaux administratifs ont commencé le 25 septembre (voir p.2, préavis N°4). En conséquence, l'accès au guichet est modifié et nécessite d'utiliser un parcours inhabituel. Merci aux usagers de suivre le fléchage et de faire preuve de patience. Nous retrouverons ensuite des locaux accueillants.



NOUVEL HORAIRE D'OUVERTURE À LA DÉCHETTERIE

Lundi	16h00-19h00
Mardi	fermé
Mercredi	14h00-19h00
Jeu	fermé
Vendredi	16h00-19h00
Samedi	9h00-17h00



RÉPONSES AU QUIZ DE LA PAGE 6

- 13) 285 hectares
- 14) 1983
- 15) Le peuple
- 16) Des clés... et ça, c'était un peu trop facile pour nos lecteurs !

DANS NOS CHAMPS

En raison de la crise écologique qui est le sujet du moment et qui le restera encore pour longtemps, notre rubrique « dans nos champs » ne peut s'y soustraire. Fini donc le temps marqué par une certaine insouciance, où il s'agissait de familiariser nos lecteurs avec la diversité de nos cultures environnantes, blé, colza, maïs, tournesol et de les entretenir du monde agricole de notre commune. En effet, comment faire l'impasse sur les records de sécheresse enregistrés cet été et les précipitations très en-deçà des normes habituelles ? Cette urgence nationale ne rendrait-elle pas déplacée, voire illégitime toute prétention à une quelconque particularité propre à Chavannes-de-Bogis ?

Partout, y compris ici, le mois de mai 2022 semble avoir marqué la fin des printemps doux et ensoleillés. Les cultures ont soit comme chacun a pu le constater notamment le maïs qui devrait servir de fourrage pour l'hiver et qui manque d'eau. L'allure de ces plants du côté de Chavannes Centre est désolante. Même constatation pour les champs de tournesol déjà desséchés et qui présentent des graines plus petites qu'à l'accoutumée. Et que dire de la moisson précoce du blé et autres céréales ?

Ici comme ailleurs les réalités imposées par la guerre en Ukraine ont creusé leur sillon. L'augmentation du coût de l'énergie, qui en découle s'est répercutée sur les coûts des engrais, des machines et des infrastructures. Ces coûts augmentés auront fatalement des répercussions néfastes sur les revenus agricoles, ce qui pourrait conduire à des cessations d'activité. Outre ces défis, l'assurance sécheresse vient s'adjoindre à l'assurance grêle dans la panoplie des surcoûts liés à la production agricole. Si l'on pousse le raisonnement plus loin, la sécurité d'approvisionnement de notre pays pourrait à long terme être mise à mal.

Nos champs alentours et leurs acteurs, ceux qui les animent et les font vivre, y croient et s'y investissent ne font pas exception. Comme tous leurs collègues, ils et elles sont pris dans l'étau de ce cercle vicieux. Peu d'agricultures ont pu échapper aux restrictions d'eau et peu ont bénéficié d'appui logistique ou de financements pour procéder à des améliorations foncières devenues indispensables.

C'est dans ce contexte général empreint de morosité que le Conseil fédéral a récemment défini les grandes lignes de sa politique agricole et présenté un plan visant à renforcer la biodiversité en Suisse.

Les deux vont certes de pair mais présentent des points de friction que seule la volonté de travailler ensemble et d'être inventif peuvent dénouer. Comment en effet assurer la protection de la nature tout en soutenant l'agriculture ? Comment par exemple concilier la protection de la biodiversité avec la productivité agricole ? Comment réussir le pari gagnant d'un mariage harmonieux entre la préservation de cette biodiversité qui exige entre autres une réduction drastique des rejets d'azote dans la nature avec le maintien du cheptel suisse et plus généralement la capacité du secteur agricole de satisfaire les besoins alimentaires de notre population ? Comment dans ces conditions éviter une augmentation encore plus forte des importations de viande, lesquelles ne feraient que générer d'autres effets environnementaux liés au transport ? Des questions difficiles comme celle-là, il y en a à foison et sont le lot quotidien de nos agriculteurs, ici comme partout ailleurs en Suisse et très certainement au-delà de nos frontières.

Quelle particularité propre à Chavannes-de-Bogis pourrait subsister face à des défis de cette nature et de cette ampleur ? Comment enfin envisager une reconversion viable du monde agricole qui serait spécifiquement chavannaise ?

Dans le numéro du Chavannus issu au printemps 2021, un agriculteur de la commune envisageait l'avenir de la profession en ces termes :

« La fonction d'agriculteur (à Chavannes-de-Bogis) va rester. » Tout en reconnaissant la complexité des défis, auxquels ils étaient confrontés, il faisait remarquer que l'agriculture intuitive d'antan avait cédé le pas à une agriculture plus stratégique et à des agriculteurs mieux formés, encadrés dans leur action par une politique fédérale agricole à l'écoute de leurs besoins et de ceux des consommateurs.

Sage prémonition qui ne laisse pas de doute sur la contribution active que le monde agricole de notre commune apporte au débat et aux solutions qui se dessinent. Cette volonté affichée de fédérer les efforts des uns et des autres est la seule voie de sortie pour garantir l'approvisionnement en denrées alimentaires dans le respect de l'environnement et des animaux, la préservation de l'eau et des sols, et, conséquence logique, la réduction drastique de l'usage des produits phytosanitaires.

Pour ce qui nous concerne, nous citoyens lambda qui avons souvent le tort de croire que c'est un sujet sur lequel nous n'avons aucun levier d'action, nous pouvons contribuer à réduire de façon considérable les pratiques de consommation non durables et à donner, assurément, un coup de pouce au consommateur local qui, de simple slogan pourrait devenir une devise vertueuse. Apprendre cela à nos jeunes et aux plus petits dès qu'ils sont en âge de comprendre fera la différence à long terme.

De nos champs à nos assiettes, il n'y a qu'un pas.

JADIS ET MAINTENANT



Malgré ses recherches et l'examen attentif des toitures, la photographe n'a pas trouvé où se situe cette ferme. L'équipe de rédaction n'a pas pu l'aider. Alors, nous comptons sur les lecteurs !

Quelle est la ferme montrée sur cette photo de gauche ? Nous espérons présenter la solution dans notre prochain numéro.

Nous arrivons à la fin de notre stock d'images d'autrefois... En avez-vous à nous transmettre pour continuer cette rubrique ?



C'ÉTAIT HIER - IL Y A 50 ANS

Conseil général du 7 juillet 1972

- La Commune a passé un accord avec Richelien (Versoix) pour l'incinération de nos ordures jusqu'en 1977. Il faudra ensuite se tourner vers un projet à créer du côté du district.
- La Commune possède depuis 1905 des droits de captages d'eau situés à la Petite Côte (?). Ceux-ci doivent être entretenus afin d'éviter de nous associer le plus longtemps possible au vaste projet de pompage d'eau du lac regroupant les communes en-dessous de l'autoroute.

Municipalité du 13 juillet 1972

- La maison Perroud a posé les candélabres au village.

Municipalité du 3 août 1972

- Etant donné la forte baisse du niveau des sources, le débit des fontaines publiques doit être réduit et l'arrosage des pelouses interdit.
- Une plainte est enregistrée au sujet des aboiements des chiens pendant la nuit. Un avertissement sera donné au propriétaire.

Municipalité du 7 septembre 1972

- Le ramassage des verres et ferrailles devrait se faire désormais tous les mois. Contact sera pris avec la maison Odelet.

le liseur d'encres passées

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, JE SUIS CONCERNÉ !

Notre appel à vos idées et réalisations, paru en page 7 du dernier Chavannus, a porté ses fruits. Nous avons reçu plusieurs témoignages : voici le premier extrait d'un courrier.

Maya Freeman nous explique que depuis mars 2020, elle se pose des questions. Les records de chaleur et de sécheresse de l'été 2022 vont lui faire prendre conscience de la nécessité d'agir et elle choisit de s'intéresser d'abord aux produits ménagers (hors alimentation).

Pour ma part, depuis deux ans déjà, voici ce que j'ai changé et pourquoi.

- 1) *Exit à tout prix le plastique (et surtout pour bien meilleur marché !).*
- 2) *Exit les produits ménagers chimiques (pour une meilleure qualité de vie, moins d'allergies).*
- 3) *Diminuer les produits cosmétiques dont le contenant et le contenu sont issus de dérivés du pétrole.*

Comment :

Fini les bouteilles en plastique, Pet, etc. -> la gourde est super tendance, résistante et unique.

Fini les « tupperware », etc., un pot de confiture en verre résiste au congélateur et supporte le bain-marie ou le microonde.

Fabrication « maison » des produits d'entretien ménager, lessives, vaisselle, lave-vaisselle et entretien dans une bouteille en verre (une bouteille suffit car elle est lavable, stérilisable, réutilisable sur le long terme).

Fabrication maison de produits courants quotidiens comme le dentifrice et les crèmes de soins pour la peau. De nouveau, dans des pots en verre.

Fabrication maison de yaourts, dans des pots en verre.

Fabrication maison de succédané de lait avec des flocons d'avoine (toujours dans la même bouteille en verre !).

Le verre est bon à tout faire. Malheureusement, nous consommons son contenu et jetons le contenant. A la déchèterie, les conteneurs en sont pleins.

La liste peut s'allonger encore et encore, depuis je me suis procuré une machine à coudre car mes placards sont plein de vêtements ayant tous « un truc » qui me dérange et facilement remédiable. (Raccourcir, rallonger, cintrer, remplacer un bouton ou transformer un vêtement pour ma nièce).

Je teste cet été les lampes solaires pour palier une coupure éventuelle d'électricité !



LE JOURNAL DE CHAVANNES-DE-BOGIS

Ont participé à l'élaboration de ce numéro :

- Geneviève Thévoz
- Alice Ouedraogo
- Marie-Laure Konake
- Aude Barraud

Mise en page : Sandra Bornet

Tirage : 650 exemplaires

À disposition au greffe communal

L'hiver - 21 décembre 2022 à 22h48

Le prochain numéro paraîtra au début de l'hiver.
Délai pour vos articles et réactions : 15 novembre 2022

Contact : lechavannus@hotmail.ch